

**Répartition de subventions au titre
de l'aide aux actions mémorielles**

Rapport n° CP/2012/695

Service gestionnaire :

Direction des archives, du patrimoine et de la mémoire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation des propositions d'intervention du Département au titre de l'aide aux actions mémorielles.

Dans le cadre de sa politique mémorielle, le Département du Bas-Rhin apporte son soutien aux associations du monde combattant ainsi qu'à des projets associatifs et institutionnels à caractère mémoriel.

À ce titre, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les propositions de subvention, pour lesquelles la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, lors de sa réunion du 6 septembre dernier, a émis un avis favorable, propositions formulées dans le tableau joint en annexe.

1. Association B'nai B'rith René Hirschler : Journée européenne de la culture juive 2012

La Journée Européenne de la Culture Juive a eu lieu le 2 septembre 2012. Cette journée bas-rhinoise a été créée en 1995, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin et n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis. Ainsi, en 2011, 68 animations organisées dans le cadre de cette manifestation ont accueilli plus de 5000 visiteurs.

Cette journée se propose de mieux faire connaître le judaïsme européen à travers son histoire, ses implantations, ses traditions et ses coutumes. Régulièrement soutenue par le Département depuis sa création en 1995, elle permet au public de redécouvrir le riche patrimoine juif rural alsacien.

32 localités, essentiellement bas-rhinoises, ont participé à l'édition 2012, qui met particulièrement en avant le riche patrimoine juif de la vallée de la Mossig (de Soultz-les-Bains à Romanswiller via Traenheim, Balbronn, Westhoffen, Odratzheim et Wasselonne).

Dans le but de permettre l'organisation de cette manifestation, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € au bénéfice de l'association B'nai B'rith René Hirschler.

2. Association « Pèlerinage Tambov » : Déplacement de jeunes à Tambov 2012

Depuis des années, l'association « pèlerinage Tambov » perpétue le souvenir des Malgré-nous, internés dans le camp de Tambov (Russie), en organisant tous les deux ans, un pèlerinage à l'attention de ses membres et sympathisants.

Ce pèlerinage est traditionnellement précédé par le voyage, à Tambov, d'un groupe de jeunes chargés d'entretenir et de fleurir le carré français, où reposent de nombreux Alsaciens-Mosellans.

Cette année encore, du 20 au 27 août, un groupe de 19 jeunes est parti de la région pour se rendre à Tambov.

La subvention sollicitée est uniquement destinée à financer le déplacement des jeunes, les membres de l'association réglant intégralement leur voyage.

Le coût total du séjour des 19 participants est estimé à 25 785 €.

Le Conseil Général subventionne, depuis de nombreuses années, cette association au service de la mémoire des Malgré-nous tombés en Russie.

Pour permettre une bonne organisation de ce déplacement, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 500 € au bénéfice de l'association « Pèlerinage Tambov ».

3. Mémorial de l'Alsace-Moselle : exposition et colloques relatifs au 70^e anniversaire de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans

Le Mémorial de l'Alsace-Moselle souhaite organiser les 5 et 6 octobre prochains deux événements culturels à forte dimension pédagogique : un colloque sur l'incorporation de force en Europe (co-organisation avec l'Université de Strasbourg), ainsi qu'une exposition d'envergure européenne sur ce thème.

L'exposition itinérante est intitulée « incorporation de force dans les territoires annexes au 3^e Reich ». Elle est organisée par l'Université de Strasbourg et la Fondation des Mémoriaux de Saxe-Anhalt (Allemagne). Elle reprend les 3 thèmes du colloque : une perspective européenne, une perspective judiciaire et une perspective mémorielle.

L'itinérance prévue permet de mettre en lien chacun des territoires concernés et ainsi d'apporter une émulation à la recherche scientifique et au travail de mémoire collective.

L'exposition sera ensuite accueillie :

- en Pologne (Institut d'Histoire Régionale de Katowice)
- au Luxembourg (Centre de Documentation et de Recherches sur l'Enrôlement Forcé et au Musée Régional des Enrôlés de Force de Dudelange)
- en Slovénie (Musée d'Histoire Contemporaine de Ljubljana)
- en Allemagne (Centre de Documentation et d'Information de Torgau et au Mémorial « Roter Ochse » de Halle/Saale).

Le coût de l'exposition est de 13 000 € H.T.

Le Mémorial sollicite le Département à hauteur de 30% du budget global, soit 4 000 €.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30499	65-6574-3110	35 000,00 €	14 710,00 €	7 500,00 €

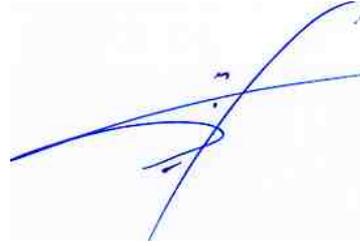
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide au titre de l'aide aux actions mémorielles, d'attribuer des subventions d'un montant total de 7 500 €, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants en décision modificative n° 2 et selon la répartition suivante :

- 1 000 € pour l'association B'nai B'rith René Hirschler
- 2 500 € pour l'association Pèlerinage Tambov
- 4 000 € pour le Syndicat Mixte du Mémorial de l'Alsace-Moselle.

Strasbourg, le 17/09/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL